

Privas : le préfet socialiste Triolle interdit la manif, mais le rassemblement est maintenu !



Alain Triolle, préfet de l'Ardèche : soumis aux collabos, inflexible avec les patriotes...

On musèle les citoyens patriotes et on adoube les collabos traîtres à la patrie !

Je tiens à vous transmettre cette citation venant de cette Union Européenne que nous prônent et nous vendent tant, nos gouvernants passés comme présents qui osent nous parler de démocratie :

« La liberté d'expression vaut non seulement pour les « informations » ou « idées » accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi

pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent : ainsi le veulent le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture sans lesquels, il n'est pas de « société démocratique ». »
Cour Européenne des Droits de l'Homme – 1976



- YVELINES le 25/09/2016,
- ALLEX (26) le 25/09/2016,
- PRIVAS (07) le 30/09/2016,
- En POITOU le 01/10/2016,
- RUNGIS le 02/10/2016,
- BORDEAUX le 06/10/2016,
- CAHORS le 08/10/2016,
- PONTIVY le 08/10/2016,
- MONTPELLIER le 08/10/2016,
- CALAIS le 08/10/2016,

Liste nationale non finalisée, car d'autres communes, départements voir même des régions vont venir grossir les rangs au moment où nous imprimons ce tract...

Et vous ? Fédérez-vous et organisez votre événement sur votre commune ou votre département... Le temps presse !

GRANDE MANIFESTATION ET RASSEMBLEMENT A PRIVAS

Le vendredi 30/09/2016 à partir de 14h00

Suite à notre demande de manifestation et de rassemblement pour le 30/09/2016 à partir de 14h, nous venons de recevoir ce jour, l'arrêté préfectoral nous interdisant de manifester pacifiquement dans les rues de Privas, et nous cantonnant devant la préfecture à 15 h pour une durée de 1 heure. Il nous avait été demandé une première fois de modifier notre itinéraire, ce que nous avons fait complaisamment.

Sur ce même arrêté ci-joint, on autorise pourtant une manifestation en soutien des coupeurs d'OGM qui passent en procès le même jour. Cette manifestation de soutien ? Je la cautionne aussi en tant qu'anti OGM moi-même !

Mais ce que je trouve inadmissible et inacceptable, c'est que ces derniers sont autorisés à occuper l'espace public de 9 h à 18 h soit 9 h de présence en ville pour une comparution à un procès, alors que notre mouvement patriote n'a droit qu'à une

heure... Cherchez l'erreur !

Ou devrai-je dire, ne cherchez pas l'erreur car cela est fait sciemment, car je viens d'apprendre de source sûre qu'une contre-manifestation aura lieu demain afin de contrecarrer la nôtre. Cette dernière étant organisée par l'union départementale de la CGT de Privas, et cela, la préfecture le sait aussi...

Voilà l'une des facettes de la CGT que de cautionner les agissements des gouvernements et préfets qu'elle dénonce, et de privilégier l'emploi de prolétaires mais qui veut accueillir des clandestins pour mettre les salaires à la baisse et donner le travail à ces derniers. Ce n'est pas le tout de « gueuler » contre l'application anti démocratique du 49.3 en demandant de les soutenir, venir perturber une manifestation citoyenne et patriote et tout autant anti démocratique...

Étant un élu de la république, comme un organisateur responsable, je suis soucieux de respecter les lois de la république comme de la sécurité des citoyens. Je vous promets que je vais veiller à ce que tous les acteurs de ce vaudeville Privadois les respectent aussi ! La préfecture va devoir rendre des comptes car le préfet et ses subordonnés sont avant tout au service du peuple, à moins que le national-socialisme soit de retour, et auquel cas, nous devons adopter une autre méthode compatible avec la légitime défense.

Nous pourrions exprimer notre dégoût et notre colère face à toutes ces décisions préfectorales et nationales. Nous évaluerons également la gestion par la préfecture des personnes adhérant à cette contremanifestation Cégétiste... Deux poids, deux mesures très facilement vérifiable et identifiable par cet arrêté, et les actions sur le terrain qui vont suivre lors de ce vendredi à 15h !

Lettre du préfet de l'Ardèche

[privasmanifinterditel](#)

Réponse d'Alain Barnier

[privasmanifinterditebarnier2](#)

En résumé : Déni de démocratie et de liberté de circulation comme droit d'expression pour une cause citoyenne juste et légitime, et un accord de circonstance alloué à d'autres, en prétextant un possible trouble à l'ordre public qui arrange à point nommé la préfecture et son préfet. Oups j'allais les oublier, ainsi que nos gouvernants socialo-collabos !

Doit-on en conclure également que les Anti OGM ne sont pas des citoyens responsables et patriotes ? Ou alors ces derniers servent-ils de lampions pour cautionner une cause destructrice de notre identité nationale, doublée d'une invasion sournoise de notre pays ! Oui, c'est une guerre larvée, et nous devons attaquer tous les collabos. Ceux qui décident en notre nom et sans notre accord, comme ceux qui les soutiennent... Ne serait-ce que par respect pour nos anciens morts pour la France !

Si nous suivons la logique des bien-pensants, des cégétistes, des socialos collabos et de cette droite molle, nos soldats et aînés étaient donc racistes pour oser combattre les traîtres et envahisseurs sur notre sol ? Aujourd'hui, fait marquant, j'ai été traité de raciste pour vouloir défendre ma patrie et ses frontières contre cette invasion de clandestins et les félons qui les installent !

Je vous donne rendez-vous demain à 15 h devant la préfecture rue Pierre Filliat à PRIVAS, Vive la France et vive l'Ardèche

Alain BARNIER

Elu de la République

Organisateur quinzaine Ardéchoise

« Sauvons notre pays ! » – « Protégeons notre descendance ! »